

TITRE SECOND.
CONCILIATION ENTRE
CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE
ET RÉCIPROCITÉ

En matière économique, dans les traités de commerce et d'investissement, la clause de la nation la plus favorisée est très présente, et ce sous une forme inconditionnelle. Ces deux domaines semblent connaître une évolution historique proche, même si elle n'est pas simultanée. Le droit international des échanges, comme celui des investissements, a d'abord été formé de conventions bilatérales : le réseau des traités bilatéraux de commerce s'est progressivement densifié du XIXème au début du XXème siècle et celui des traités bilatéraux d'investissement (TBI) depuis les années 1960. L'insertion de clauses de la nation la plus favorisée dans ces traités bilatéraux est presque systématique. Puis les relations commerciales internationales ont connu une multilatéralisation avec l'entrée en vigueur de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT) après la Seconde Guerre mondiale. La multilatéralisation est en cours, bien qu'en difficulté, s'agissant du droit des investissements internationaux.

Dans aucun de ces domaines, la multilatéralisation ne remet en cause l'importance, voire la nécessité, de la clause de la nation la plus favorisée. Dès lors, soit les Etats ont renoncé à la réciprocité, c'est-à-dire qu'ils ont admis le déséquilibre inévitable entre le coût et le bénéfice de l'octroi réciproque et inconditionnel du traitement de la nation la plus favorisée, soit ils ont trouvé les moyens de concilier clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée et réciprocité. A l'OMC, la clause de la nation la plus favorisée évolue dans un cadre juridique complexe qui permet de limiter le phénomène de *free-ride* (chapitre premier). Rien de tel n'existe en droit des investissements internationaux, mais la clause de la nation la plus favorisée y évolue dans un environnement originellement déséquilibré si bien qu'elle ne semble pas poser les mêmes difficultés (chapitre second).

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France